

—

Comment financer la transition écologique dans les collectivités ?

L'AFL publie sa première étude sur le sujet avec l'INET

—

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'environnement, le 5 juin 2021, l'AFL publie sa première étude sur le financement de la transition écologique dans les collectivités, réalisée par neuf élèves administrateurs territoriaux de l'INET de la promotion Abbé Pierre, avec le concours de l'Institut de l'économie pour le Climat (I4CE). Etude qualitative basée sur des témoignages et une analyse des dispositifs existants, elle vise à dresser un état des lieux des freins et des opportunités pour le financement de la transition écologique dans les territoires.

Une première étude pour identifier les enjeux du financement de la transition écologique

Proposée en janvier 2020 à l'initiative de l'AFL, cette étude a été menée par neuf élèves administrateurs territoriaux en formation à l'INET. Au cours de leurs investigations, les élèves ont réalisé une cinquantaine d'entretiens avec différentes parties-prenantes, collectivités et experts, intégré les apports de nombreuses associations nationales d'élus et de dirigeants territoriaux réunies dans un « Comité d'experts »¹ et synthétisé la littérature existante sur le sujet. L'objectif : identifier les principaux freins au financement de la transition écologique des collectivités (et à tous ses éléments afférents : ingénierie, organisation interne, expertise et coopération) ainsi que les pistes d'évolution envisageables, tout en faisant un focus spécifique sur les domaines d'intervention les plus impactants (logements-bâtiments, mobilités, agriculture).

« Nous le savons : les investissements à venir pour atteindre les Objectifs de l'Agenda 2030 ou de la Stratégie nationale bas carbone sont importants » confirme Pia Imbs, Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST. « C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mener un diagnostic le plus empirique possible des moyens, des attentes, et des besoins des collectivités locales pour mener à bien la transition écologique et nous avons naturellement fait appel à l'expertise des élèves administrateurs de l'INET » ajoute Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

Les conclusions de l'étude tiennent en une analyse complète d'une soixantaine de pages résumées en 32 préconisations.

¹Les membres du Comité d'experts : AATF, ACCD'OM, AdCF, Villes de France, AMORCE, ADEME, Comité 21, SNDGCT, APVF, ADF, France urbaine, Ville & Banlieue, & territoires, GART, Régions de France, Cerema, AMF, Vélo & territoires, GART, ADGCF, Afigese



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@ofl-bonque.fr - 04 69 84 81 04

« Nous avons retenu une approche de la transition écologique qui se veut systémique et qui ne se limite pas aux seuls enjeux climatiques. Nous avons par ailleurs fait le choix d’appréhender le financement de la transition écologique de manière globale. Nous l’avons conçu en termes de flux. Il s’agit à la fois de recettes (fiscalité, emprunt, etc.) et de dépenses (investissements, subventions, etc.). » précisent les élèves administrateurs de l’INET, auteurs de l’étude.

Synthèse de l’étude

Plusieurs grands constats ressortent de l’étude :

- Malgré les nombreuses sources de financement, un grand nombre de collectivités fait face à un manque d’ingénierie préjudiciable à ses actions ;
- Le fonctionnement par appel à projets, largement répandu dans le champ de la transition écologique, n’est que partiellement adapté aux enjeux environnementaux ;
- Au-delà de l’absence d’outils de pilotage adaptés aux techniques de transition, c’est bien la difficulté à programmer et à évaluer les dépenses en faveur de la transition écologique qui peut freiner l’action des collectivités.

Face à cela, l’étude explore trois champs d’action.

Le premier est la diversification et la pérennisation des sources de financement. En plus de questionner la pertinence de la fiscalité écologique locale et de proposer plusieurs pistes d’amélioration, l’étude examine les moyens pour les collectivités de capter d’autres sources de financement (fonds européens, emprunts verts, mécénats et financements privés et citoyens). Enfin, l’étude plaide en faveur d’une simplification et d’une sécurisation des financements à destination de la transition écologique des collectivités françaises, notamment en discutant l’opportunité de la création d’une “dotation verte”.

Le deuxième est celui de la consolidation des outils internes d’évaluation, de programmation et de pilotage. Force est de constater que les collectivités françaises manquent, dans l’ensemble, d’outils harmonisés leur permettant d’évaluer leurs dépenses. C’est pourquoi l’étude donne une place importante à l’examen de l’intérêt et des limites des « budgets verts » qui commencent à se développer au niveau local. Par ailleurs, l’étude propose un panorama des travaux existants concernant la nécessaire mais complexe évaluation du coût de l’inaction environnementale.

Le troisième est celui de l’amélioration de l’articulation entre les acteurs institutionnels. Les exemples – nombreux et réussis – de mutualisation doivent conduire les collectivités locales à accentuer leurs efforts afin de coordonner leurs actions. Par ailleurs, l’étude soutient que chaque strate a un rôle à jouer dans l’accompagnement et le soutien des autres échelons.

Trois grands focus thématiques

Dans un second temps, l’étude propose une opérationnalisation de ses recommandations en explorant trois grandes politiques publiques, particulièrement carbonées.

C’est d’abord la politique en faveur de la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics qui est explorée. Afin de surmonter certains obstacles majeurs (connaissance partielle du patrimoine public et des consommations, difficultés à modéliser le retour sur investissement, coûts d’amorçage des travaux importants, etc.), plusieurs outils



Contact presse

Lucille SIMON – Responsable de la communication
lucille.simon@ofl-bonque.fr – 04 69 84 81 04

sont mis en avant ainsi que deux dispositifs particulièrement intéressants : *l'intracting* et le tiers-financement.

Ensuite, la mobilité constitue un secteur à forts enjeux écologiques. Pour relever le défi d'une mobilité plus verte et encourager le report modal, les collectivités disposent de nombreux outils opérationnels, juridiques et financiers. Mais les investissements nécessaires sont ici faramineux, les collectivités ne se battent pas à armes égales et la crise sanitaire percute aujourd'hui le modèle de financement des politiques de mobilité.

Enfin, l'étude a fait le choix de traiter la question de l'agriculture et de la biodiversité. Plus précisément, cette dernière partie se concentre sur les paiements pour services environnementaux qui rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à préserver ou restaurer la biodiversité et les ressources naturelles.

Retrouvez l'étude complète : <http://www.agence-france-locale.fr/le-financement-de-la-transition-ecologique-des-collectivites-etude-inet>

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@ofl-bonque.fr - 04 69 84 8104